



LA GESTION BANANIERE DE CERTAINS AGENTS ELSP....

"Tout pouvoir abuse...Le pouvoir absolu abuse absolument" !!! Slogan de Mai 68

L'**abus de pouvoir**, ou **abus d'autorité**, est une [infraction](#) commise par des membres d'une autorité ou d'une administration qui abusent de leur pouvoir, notamment pour se procurer un avantage ou nuire à autrui.

Le **détournement de pouvoir** est un cas d'abus de pouvoir, lorsqu'une autorité publique utilise ses pouvoirs à des fins autres que celle pour laquelle ces pouvoirs lui ont été confiés.

L'abus de pouvoir est une forme d'[abus de droit](#).

Le syndicat FO Justice de Meaux, dénonce la gestion RH calamiteuse de certains agents ELSP...

Dernièrement, une réunion était mise en place dans ce service, afin de pouvoir entendre les plaintes des agents, mettre en place de bonnes pratiques professionnelles mais surtout pour redresser les récalcitrants...Autrement dit la hiérarchie n'était pas venue pour distribuer des bonbons. Visiblement, il n'y a pas que chez les agents qu'il y a des récalcitrants...

Puisqu'un agent en poste aux ELSP qui demande une absence autorisée le 27 juin pour le 17 juillet va rester lettre morte...Pour un service géré par un premier surveillant et deux officiers. Aucun avis !!! Qu'il soit favorable ou défavorable n'a pu être notifié ni à l'agent, ni au service des agents pour que la situation RH de l'agent soit gérée correctement !!!

Par contre, pour envoyer un SMS à l'agent en question pour lui demander s'il reprend bien du service à tel ou tel date, on sait faire!

Pour récolter des informations parasites concernant des agents qui se seraient embrassés en extraction, basées sur des dires de personnes détenues, on sait faire!

Pour réprimander des agents concernant la conduite à tenir sur des groupes WhatsApp concernant la loyauté envers un officier lui-même pas exemplaire, on sait faire!

Pour menacer le personnel en question de prendre des décisions radicales à leur encontre, on sait faire!

Pour demander aux agents de faire une extraction en Zoé avec un détenu (véhicule électrique, non sérigraphié, sans gyrophare et non teinté) faisant apparaître un manque de sécurité, mais justifié sous prétexte que «je suis le capitaine » donc c'est moi qui donne les ordres, on sait faire!

Pour demander à un agent de faire une garde statique seul, armé, à l'hôpital, et avec un détenu, on sait faire !

Si on peut admettre qu'un agent ne doit pas partir en absence autorisée sans en avoir eu l'autorisation par sa hiérarchie, on ne doit pas cautionner non plus, le mépris de la hiérarchie, qui leur est réservé en n'ayant aucune réponse à leurs demandes légitimes lorsqu'elles sont faites de manière à respecter le règlement imposé. Chaque chef de service, doit pouvoir donner un avis concernant une demande d'absence d'un agent, autrement dit l'agent se verra lésé par une décision injuste. Considérant qu'une absence de réponse vaut refus, l'agent est sanctionné

Autre exemple criant, des agents ayant la formation ELSP, n'ont pas été formés en amont dans ce service, afin de pouvoir pallier à l'absence (vacances, congés bonifiés) de certains collègues, notamment pendant la période estivale...les agents doivent encore faire les frais de cette mauvaise gestion !!!

Enfin si le titre est peu évocateur pour certains, il rappelle à d'autres de mauvais souvenirs... Cela prouve clairement que lorsque certains agissements ne sont pas sanctionnés, notamment dans la tenue de certains propos, certains continuent de s'octroyer des largesses! Cela doit cesser...

Le syndicat FO Justice pointe du doigt le climat anxigène, l'ambiance pesante au sein du service et les plaintes des agents.

Nul doute que si l'agent portait une mini-jupe et mettait du rouge à lèvres, le traitement aurait été différent....

Force Ouvrière Justice souhaite une clarification de la situation concernant l'organisation de ce service et de ce fait un audit général lié aux risques psychosociaux dans ce service devient une nécessité dans notre établissement. La qualité de vie au travail des agents doit être prise en compte !

Le bureau local FO.

Le 07/07/2023

